



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Droits des bibliothécaires du MNHN

Question écrite n° 15406

### Texte de la question

Mme Sandrine Rousseau attire l'attention de M. le ministre de l'action et des comptes publics sur la situation des bibliothèques du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN). Ces dernières représentent un des trois fonds les plus importants au monde sur les sciences naturelles et la biodiversité. Elles assurent un rôle essentiel dans la recherche et conservent un patrimoine unique sur l'histoire des sciences depuis des siècles. Alors que le Muséum fête ses 400 ans, les agents et agentes des bibliothèques sont contraints et contraintes d'entrer dans un rapport de force pour défendre leurs conditions de travail et de rémunération. En effet, leur rémunération est la plus faible en comparaison aux autres établissements de l'enseignement supérieur à Paris. Jusqu'en 2019, les rémunérations étaient même sous le seuil légal imposé par l'État. La direction du Muséum le reconnaît mais refuse de les revaloriser. Au-delà des difficultés individuelles face au coût de la vie, cet état de fait favorise un *turn-over* important et des difficultés de recrutement qui entraînent, sur le long terme, une perte de connaissances et de compétences et un épuisement des agents et des agentes. Elle lui demande donc quelles dispositions il compte prendre au plus vite pour assurer une augmentation immédiate et pérenne de la part variable du salaire de ces bibliothécaires, obtenir une indexation de ces rémunérations sur l'inflation et atteindre l'égalité salariale, aussi bien avec les autres établissements publics, qu'entre agents et agentes titulaires et contractuels et contractuelles.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sandrine Rousseau](#)

**Circonscription :** Paris (9<sup>e</sup> circonscription) - Écologiste et Social

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15406

**Rubrique :** Fonctionnaires et agents publics

**Ministère interrogé :** [Action et comptes publics](#)

**Ministère attributaire :** [Action et comptes publics](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 mai 2026](#), page 4464